



2021-57

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :  
En exercice : 19  
Présents : 16  
Votants : 19

**L'an deux mil vingt et un, le 28 mai à 18 heures 30**

Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. PAILLON Franck, maire.

Date de la convocation : 20/05/2021

**Présents** : Franck PAILLON, Danièle VALLERY, Christine SIMON, Serge ABOULIN, Laëtitia PRADINES, Christian GIRARD, Sabine JOUVHOMME, Valérie GAGNE, Christiane PAUZON, Patrice LHOSTE, Roland SEUX, Thierry SOLEILHAC, Sébastien GAGNE, Anne-Marie TORE, Denis CLAMENS, Raymonde HABOUZIT

**Excusés** :

Gilles AUDRAS qui a donné procuration à Franck PAILLON  
Michel BEGON qui a donné procuration à Serge ABOULIN  
Bernadette PELISSIER qui a donné procuration à Danièle VALLERY

**OBJET : TABLEAU DES EMPLOIS**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée :

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu l'avis du comité technique paritaire en date du 23 février 2021 ;

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Considérant la nécessité de *supprimer* 3 emplois de :

- Adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe (2 emplois),
  - Animateur principal 2<sup>ème</sup> classe (1 emploi)
- , en raison d'avancement de grades

Le Maire propose à l'assemblée,

D'adopter les modifications du tableau des emplois suivants :

- suppression des trois emplois à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> juin 2021 ;
- De modifier en conséquence le tableau des emplois suivant :

...



CADRE D'EMPLOI	GRADE	NOMBRE D'EMPLOIS	Durée hebdo	Agent
<u>Filière administrative :</u> Attaché territorial Adjoint administratif territorial	Attaché	1	35 h	Agnès ALEXANDER
	Adjoint adm ppal 1 <sup>ère</sup>	1	35 h	Marie-Pierre SUCHAIL
	Classe			(80%)
	Adjoint administratif	1	12 h	Poste non pourvu
<u>Filière technique :</u> Agent technique	Agent de maîtrise	1	35 h	Jean-Adrien MALFREYT
	Adjoint technique ppal 1 <sup>ère</sup> classe	5	35 h	Gilbert HOSTIN
			35h	Véronique BENOIT
			35 h	Dominique LHERMET
		35 h	Françoise LYOTARD	
Adjoint technique ppal 2 <sup>ème</sup> classe	4	34 h	Françoise GIMBERT	
		34.50 h	Poste non pourvu depuis le 01/02/2019	
Adjoint technique	4	19.20 h	Poste non pourvu	
		14h00	Pierre RIVET	
		35 h	Alain MALLET	
		35 h	Fabrice ROYER	
		29.75 h	Marina COMUNELLO	
		19.50 h	Cristina LOPES	
			(en dispo depuis le 1/07/2018)	
<u>Filière culturelle :</u> Agent du patrimoine	Adjoint du patrimoine ppal 1 <sup>ère</sup> classe	1	35h00	Valérie LAHONDES
<u>Filière animation :</u> Animateur	Animateur ppal 1 <sup>ère</sup> classe	1	35h00	Delphine MOURLEVAT
	Animateur	1	35h00	Catherine BARHELEMY (en dispo depuis le 1/05/2012)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

DECIDE d'adopter le tableau des emplois ainsi proposé qui prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> juin 2021.

Le Maire,  
FRANCK PAILLON



Fait et délibéré le 28/05/2021  
Pour extrait certifié conforme